



Union syndicale Solidaires
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
contact@solidaires.org
bulletinsolidairesetegale@solidaires.org

solidaires.org

f @UnionSolidaires
t @Solidaires
i @union_solidaires

ÉGALES
oct 2026



OCTOBRE ROSE - DE PINKWASHING + DE PRÉVENTION

Union
syndicale
Solidaires

Sommaire

page 2 : édit
page 3 : climat, patriarcat, même combat
page 5 : Jin Jyan Azani
page 6 : défendons le droit à l'IVG et nos droits reproductifs
page 7 : nos revendications
page 8 : la campagne «subvertir octobre rose»
page 11 : déclaration de Solidaires pour une loi intégrale

page 14 : femmage à Yvette Roudy
page 15 : victoire de Solidaires RATP
page 16 : lectures de l'été
page 18 : podcast Vie syndicale
page 19 : pourquoi le 13 octobre n'est pas une date féministe
page 20 : jeu

LA RENTRÉE EST FÉMINISTE

L'été s'en va, la colère reste.

Nous ne tournerons pas la page de ce qui s'est passé cet été. Car la crise climatique frappe d'abord les plus précaires et les femmes : santé fragilisée, risques accrus pendant la grossesse, explosion de la charge mentale et hausse des violences intrafamiliales. La justice climatique sera féministe ou ne sera pas.

La vie coûte cher, les corps s'épuisent. Ce sont toujours les mêmes qu'on précarise, qu'on sous-paye, qu'on épuise sous les canicules ou sous le mépris. Ça suffit.

Cette rentrée, on ne négocie pas. On s'impose. On fait du bruit. On veut la loi-cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles. Tout de suite. Avec un budget conséquent et sans recul sur nos revendications ! On veut la fin du patriarcat ! On veut la transparence salariale réelle, pas des faux-semblants patronaux. On veut des seuils de température maximale au travail et l'adaptation de nos postes. On veut la fin du capitalisme ! On veut des IVG sûres et gratuites partout dans le monde. Et en octobre, on va subvertir leur « Octobre Rose » : le cancer du sein pour les travailleuses de nuit ou exposées aux toxiques, c'est une maladie professionnelle. Point.

Il a fallu dire adieu à nos aînées. D'Yvette Roudy chez nous à Gloria Steinem de l'autre côté de l'Atlantique. D'Emma Bonino en Italie à Amelinha Teles au Brésil, résistante anti-dictature et voix du féminisme populaire. D'Elaine Mokhtefi, combattante anticolonialiste, à Carmen Ponce Meléndez, Silvia Buendía, Line Bareiro, Michele Landsberg, Catherine Nzuzi wa Mbombo, Deborah Cameron, Catherine Ringer. De Kinshasa à Paris, de Rome à São Paulo, elles ont lutté pour nos droits, nos corps, nos salaires, nos libertés, nos vies. Des géantes. Au-delà des divergences politiques parfois profondes, la mémoire de leurs luttes, de leurs victoires nous oblige et nous traverse.

Alors, on scande, on débraye, on s'organise. Sur les piquets de grève, dans les bureaux, à l'hôpital, dans la rue. Car oui, on va envahir les rues. On va déranger les politiques. Car oui, on va se mobiliser plus que jamais contre l'extrême droite pour que nos droits ne nous soient pas retirés et pour en exiger de nouveaux !

La liberté, nous ne la demandons pas. Nous l'exigeons ! L'égalité, nous ne la demandons pas. Nous l'arrachons. La solidarité et l'adelphité sont nos armes !

Comme le rappelait Yvette Roudy : « **L'égalité ne se donne pas, elle se conquiert par la loi et le rapport de forces.** »

**Pas de permission. Pas de frontière. Pas de recul.
La riposte commence maintenant.**

Chaque été, les canicules deviennent plus fréquentes, plus longues et plus intenses. Ce ne sont pas des accidents, mais une conséquence directe du dérèglement climatique.

Cependant elles ne touchent pas tout le monde de la même manière. Parce que notre société est profondément inégalitaire, ce sont les femmes, les travailleuses, les plus précaires et les plus pauvres en parti-culier, qui en paient le prix fort.

La santé des femmes plus affectée par les canicules

Lors des épisodes de fortes chaleurs, les risques pour la santé sont plus importants pour les femmes que pour les hommes. Elles meurent davantage que les hommes, avant tout parce que les inégalités sociales les rendent plus vulnérables. Les femmes présentent un risque de décès lié à la chaleur bien supérieur à celui des hommes.

Les fortes chaleurs augmentent davantage les risques cardiovasculaires ou les complications pendant la grossesse. Elles sont aussi victimes de biais médicaux, les symptômes d'infarctus sont moins bien reconnus chez elles, entraînant des retards de prise en charge qui peuvent devenir dramatiques, en particulier en période de canicule.

Les cycles hormonaux, la grossesse ou la ménopause rendent les femmes plus vulnérables en période de canicule. Les symptômes liés à la vie hormonale, menstruelle et procréative ne disparaissent pas lors de fortes chaleurs, au contraire, ils

sont exacerbés.

Mais les différences physiologiques n'expliquent pas tout.

Les métiers féminisés particulièrement exposés

Quand on parle de canicule au travail, on pense souvent au bâtiment, à la livraison... De nombreux métiers très largement féminisés sont tout autant concernés : soignantes, aides à domicile, agentes d'entretien, employées de restauration, travailleuses du commerce, de la petite enfance...

Dans les hôpitaux, les EHPAD, les écoles ou les crèches, les bâtiments deviennent de véritables fours. Les effectifs insuffisants empêchent les pauses, les locaux sont bien souvent vétustes et non isolés. Les aides à domicile poursuivent leurs travaux et déplacements sous des températures extrêmes. La chaleur accroît la fatigue, les malaises, les accidents du travail et de trajet et les risques pour la santé.

Les femmes sont aussi davantage en emploi précaire, à temps partiel imposé, exposées à la pauvreté. Autrement dit, ce

n'est pas la chaleur qui crée les inégalités, mais elle les révèle et les aggrave.

À la maison aussi, les inégalités s'aggravent

Canicule ou pas, les femmes continuent d'assurer l'essentiel du travail domestique et du soin aux proches.

Il faut protéger les enfants, les personnes âgées, malades, adapter les repas, surveiller les proches isolés... Cette charge supplémentaire repose encore très largement sur les femmes. Les violences faites aux femmes augmentent aussi considérablement durant les canicules et plus largement lors d'événements climatiques violents.

Chaque degré de plus au niveau mondial est associé à une hausse des violences faites aux femmes. Les féminicides augmentent même de 28 % durant les vagues de chaleur. La chaleur ne « crée » pas les violences, mais elle agit comme un facteur aggravant d'un système déjà marqué par les rapports de domination patriarcale.

Pas d'économies sur nos vies!

Solidaires revendique :

- la définition dans la loi et les conventions collectives de températures minimales et maximales de travail, selon le type d'activité, les postes de travail, les conditions climatiques et tenant compte du genre;
- la prise en compte des risques spécifiques pour les femmes, prenant en compte les cycles hormonaux, menstruels et reproductifs;
- des embauches massives dans les services publics et les secteurs féminisés pour permettre des pauses et réduire les cadences;
- des autorisations d'absences sans retenue de salaire lors d'événements climatiques violents;
- des instances de représentation du personnel de proximité sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail, avec des prérogatives renforcées par rapport aux anciens comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et des moyens de fonctionnement indépendants de toutes les autres instances;

- une médecine du travail et un système de santé intégrant enfin les inégalités de sexe dans la prévention et la prise en charge;
- une véritable politique de justice climatique qui protège les populations les plus exposées au lieu de faire payer la crise écologique aux plus précaires.



La lutte contre le changement climatique est indissociable de la lutte contre le patriarcat.

Défendre des conditions de travail et des politiques écologiques qui protègent la santé, adapter les postes face aux fortes chaleurs, garantir des services publics de qualité, lutter contre les violences sexistes et sexuelles et pour la justice sociale et environnementale sont un seul et même combat.



JIN JIYAN AZADI

Le 16 septembre 2022, Jina AMINI, kurde iranienne de 22 ans, a été victime d'un féminicide d'Etat pour avoir refusé de se soumettre à la loi imposant le port du voile dans l'espace public.

Sa mort a déclenché le soulèvement populaire « Jin, Jiyan, Azadi ». Ce slogan est devenu un cri de révolte féministe en Iran et ailleurs. Il incarne les oppressions plurielles subies par les femmes, la reconnaissance de leurs droits individuels et collectifs, le rejet total du régime phallocratique iranien. Ce dernier institutionnalise le corps des femmes en recourant à la ségrégation sexuelle dans l'espace public et tente d'invisibiliser le corps féminin.

Selon Amnesty International, plus de 551 manifestant·es ont été tué·es dont 68 mineur·es et plus de 22 000 manifestant·es ont été arrêté·es.

Comme le confirme un rapport de Amnesty International « Les violences sexuelles sont utilisées comme une arme clé dans l'arsenal répressif des autorités iraniennes ».

Presque quatre ans après la répression sanglante du soulèvement « Jin, Jiyan, Azadi », le régime iranien a poursuivi sa politique belliciste envers son peuple.

Fin décembre 2025 / début janvier 2026 dans un contexte de crise économique, des manifestations de masse éclatent. La répression sanglante a causé la mort de plus de 7 000 manifestant·es selon l'ONG Human Rights Activism News Agency (HRANA). Depuis le 28/02/2026 la guerre israélo-étatsunienne a permis au régime de se renforcer et de se radicaliser. La répression contre la population iranienne n'a fait qu'empirer, le régime s'emploie à terroriser la population, en militarisant la rue pour faire taire toute forme de protestation, 500 personnes ont été exécutées depuis le début du conflit selon le haut-commissaire des droits de l'Homme. Les bombardements israélo-étatsuniens par ailleurs provoquent des dommages écologiques irréversibles. Cette militarisation accroît les normes patriarcales et augmente la violence contre les femmes. La situation économique était déjà catastrophique avant les frappes, cet été l'inflation sur le prix des produits alimentaires et boissons a atteint +127,5 %.

La guerre a accentué les inégalités sociales et de genre. En période de guerre, les femmes sont les premières à être concernées par l'inflation, l'insécurité du marché du travail et l'épuisement psychologique.

Les femmes d'Iran ont deux ennemis principaux : le régime et les bombes israélo-américaines. Cette guerre les percute violemment, et seules leurs luttes pourront les émanciper. « Jin Jiyan Azadi », Femme, vie, liberté

L'Union syndicale Solidaires réitère son soutien inconditionnel à toutes formes de lutte du peuple iranien pour son émancipation. Elle exige notamment :

- le droit inconditionnel des femmes à disposer librement de leurs corps, dont celui de porter ou non le voile ;
- l'abolition de toutes les lois misogynes, ainsi que l'apartheid de genre ;
- l'abolition de toute discrimination envers les femmes, les LGBTIQ+, les minorités nationales et religieuses, les réfugié·es d'Afghanistan ;
- le respect des droits des salarié·es, dont ceux de s'organiser, de manifester et de faire grève ;
- l'arrêt immédiat des exécutions, l'abolition de la peine de mort ;
- la libération de toutes les personnes détenues pour avoir exercé leurs droits fondamentaux ;
- la fin de la guerre, la levée des sanctions économiques et politiques dirigées contre la population ;
- l'édition de sanctions financières et pénales contre les auteurs/trices et commanditaires des violences et crimes perpétrés contre la population.

CONTRE LES COUPES BUDGÉTAIRES ET L'EXTRÊME DROITE : DÉFENDONS LE DROIT À L'IVG ET NOS DROITS REPRODUCTIFS !

Alors qu'il y a deux ans le gouvernement se félicitait de l'avancée historique de l'inscription dans la Constitution de « la liberté d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse », la réalité du terrain est tout autre. Partout sur le territoire, les structures du Planning Familial et les Centres de Contraception et d'IVG (CIVG) sont étranglés financièrement.

Les antennes du Planning Familial subissent des attaques répétées : suppression des subventions par la mairie RN à Carpentras, coupes de 160 000 euros par l'ARS en Nouvelle-Aquitaine (retirées suite à la mobilisation) ou fermetures de structures en Drôme et en Aveyron. Face à ces coupes budgétaires, c'est l'accès à la santé sexuelle et reproductive qui recule. En 20 ans, ce sont également 40 % des maternités de proximité qui ont fermé en France

et, avec elles, des lieux essentiels pour être accompagnée durant sa grossesse, pour son accouchement, ou lors d'une interruption spontanée ou volontaire de grossesse.

Ce démantèlement fait directement écho au contexte international. Aux États-Unis, en Pologne ou en Italie, la montée de l'extrême droite et des « anti-choix » détruit les droits des femmes et des minorités de genre et criminalise les personnels



de santé qui pratiquent des interruptions volontaires de grossesse.

En France, l'absence de moyens transforme le droit constitutionnel en coquille vide : la baisse des capacités des hôpitaux impose une hausse massive des IVG médicamenteuses (79 % en 2023) par défaut d'accès à la méthode instrumentale. Pour Solidaires, le choix de

la méthode doit appartenir à la personne concernée, pas aux restrictions budgétaires.

Pire encore, la réalité du monde du travail et de la Fonction publique continue de nier les réalités du corps et des parcours de soin : l'application du jour de carence en cas d'IVG ou d'arrêt lié à la santé reproductive et hormonale punit financièrement les personnes qui y ont recours.



facebook : @UnionSolidaires
X : @UnionSolidaires
instagram : @union_solidaires
mastodon : @unionsolidaires@syndicat.solidaires.org
telegram : <https://t.me/solidaires>
tiktok : @syndicat.solidaires

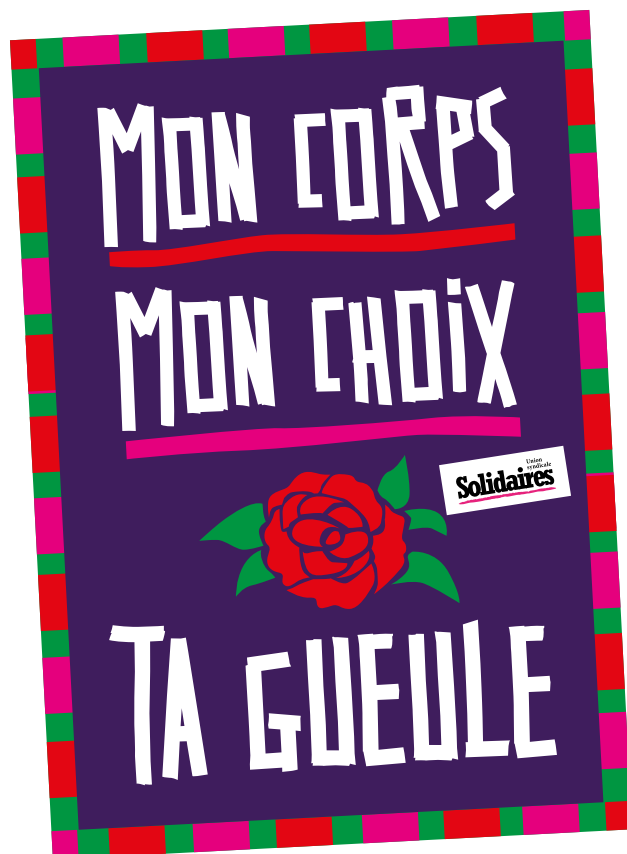
octobre 2026

L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES EXIGE :

- Une prise en charge intégrale à 100 % de l'IVG, de la PMA (ouverte à toutes et tous, incluant les personnes trans), de la contraception et des parcours de soin reproductifs.
- Un congé rémunéré à 100 % d'au moins 3 jours, sans jour de carence ni justificatif, pour les personnes concernées et accompagnantes en cas d'IVG, d'ISG ou d'IMG, dans le privé comme dans la Fonction publique.
- L'ouverture d'un droit à un congé hormonal et menstruel (26 jours par an, inconditionnel, rémunéré et sans jour de carence), ainsi que l'aménagement des temps et espaces de travail (pauses, sanitaires équipés, accès gratuit aux produits périodiques).
- Le maintien et la réouverture des CIVG et maternités de proximité, avec des moyens humains et matériels dédiés pour garantir l'accès effectif au choix de la méthode.
- L'application effective de l'éducation à la sexualité (programmes d'EVARS) incluant l'égalité filles-garçons à tous les niveaux de la scolarité pour lutter contre le sexisme.
- Le rétablissement intégral et immédiat de toutes les subventions supprimées par les collectivités ou les ARS, des plans de financement public, pérenne et inconditionnel pour les planning familiaux et les CIVG et l'arrêt de la précarisation des travailleuses et travailleurs du secteur.
- La suppression de la clause de conscience spécifique à l'IVG et l'application ferme de la loi contre le délit d'entrave.
- La garantie de la production nationale de la Mifépristone pour sécuriser l'accès aux molécules face aux pressions réactionnaires. Et plus globalement un marché public du médicament.

Derrière les arbitrages budgétaires et la carence de l'État, ce sont les corps, la santé, l'autonomie et les libertés fondamentales des femmes et des minorités de genre qui sont directement ciblés. Solidaires refuse que nos droits soient la variable d'ajustement des politiques libérales ou les cibles des idéologies d'extrême droite.

Nous appelons à nous joindre massivement aux mobilisations partout sur le territoire autour de la journée internationale du droit à l'avortement le 28 septembre 2026, et à soutenir toutes les initiatives en défense des Planning Familiaux, des CIVG, des hôpitaux et maternité de proximité.



Subvertir Octobre Rose

pour visibiliser les
facteurs professionnels et
environnementaux des cancers
du sein

TRAVAIL
DE NUIT
CANCER
DE JOUR

Union syndicale
Solidaires

Octobre approche et avec lui les opérations habituelles de pinkwashing.
Cette année, pas question de laisser le discours officiel culpabiliser les femmes et les personnes concernées en réduisant la prévention aux seuls comportements individuels !

Suite à la décision du Comité national de juillet, nous lançons la campagne « Subvertir Octobre Rose ». Notre objectif : investir le terrain pour mettre en lumière ce que les institutions passent sous silence : les facteurs professionnels et environnementaux des cancers du sein (travail de nuit, exposition aux produits CMR, rayonnements ionisants, pesticides...).

Pour mener cette campagne, il y a pleins de nouveaux visuels, des autocollants, un flyer et un 4 pages. <https://www.solidaires.org/octobre-rose-moins-de-pinkwashing-plus-de-prevention/>
Il y a aussi le livre *Ce que le travail fait aux femmes* (Éditions de l'Atelier) sort le 2 octobre. Il sera proposé à tarif préférentiel (18€) sur notre plateforme matériel, et des rencontres/tables rondes avec les chercheuses du Giscop 93 peuvent être organisées !

LA SANTÉ DES FEMMES
N'EST PAS UN CONFORT
ELLE EST VITALE !



Union
syndicale
Solidaires

Subvertir Octobre Rose

Octobre rose est une campagne mondiale de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. A cette occasion diverses manifestations sont organisées (marches, courses de sensibilisation dans les villes ...). Sous couvert de s'intéresser à la santé des femmes, c'est une opération commerciale qui redore l'image de certaines entreprises et incite à consommer.

Alors que le cancer du sein est le premier cancer qui touche et tue les femmes (1 % des cancers du sein concerne les hommes) , il est souvent évoqué comme une fatalité : une femme sur 3 va être touchée. Et pourtant ...

Un discours bien rôdé sur les comportements individuels ...

Que ce soient les pouvoirs publics, des institutions en passant par les médecins, tous sont concentrés sur les causes personnelles au cancer du sein. Il suffit de se reporter au site de l'Institut national du cancer (INCA) qui attribue les facteurs de risques de cancer du sein aux prédispositions génétiques (qui sont une réalité), à la surconsommation d'alcool et de tabac, au surpoids, au manque d'activité physique ...et qui logiquement prône des actions de prévention individuelles comme diminuer sa consommation d'alcool , surveiller son poids, arrêter de fumer , bouger et manger varié et équilibré pour réduire le risque de développer la maladie ...

« La responsabilité individuelle demeure aujourd'hui l'idéologie dominante de la santé publique »

Annie Thébaud-Mony



... qui ignore la possible origine professionnelle

En France les politiques de santé publique sont ciblées sur le dépistage précoce plutôt que la prévention. Le lien entre environnement de travail et survenue d'un cancer du sein n'est jamais questionné comme il n'est jamais question de supprimer ou de réduire collectivement les risques professionnels.

Le facteur travail est totalement passé sous silence. Or le travail de nuit comme l'exposition aux rayonnements ionisants et à certains produits chimiques, augmentent les risques de cancer du sein. Des études commencent à bien documenter ce lien et plusieurs femmes -après des années de bataille- ont obtenu la reconnaissance de leur cancer du sein comme maladie professionnelle. L'absence de tableau de maladie professionnelle pour les cancers du sein contraint les victimes à des démarches longues et éprouvantes. L'origine professionnelle continue à être un impensé de la recherche en France.

Emparons nous des journées « Octobre rose » pour faire connaître et reconnaître l'origine professionnelle des cancers du sein.

Cette opération se déroulant sur l'ensemble du territoire nous donne l'opportunité d'apporter notre propre analyse syndicale des facteurs professionnels et environnementaux des cancers du sein, de les mettre en lumière afin de sortir d'une approche individuelle qui incrimine les comportements des femmes.

L'Union mettra à disposition du matériel à diffuser dans les entreprises et les administrations : tract de sensibilisation, visuels imprimables, autocollants à disposition sur notre plateforme de commande de matériel, ...

Des prolongements à donner à Octobre rose

Les actions menées durant d'octobre rose doivent nécessairement trouver des prolongements.

Au quotidien

Une note interne informera les équipes sur les actions syndicales à mener dans les entreprises et les administrations comme par exemple

- obtenir l'application des articles R 4412-93-1 à 4 du code du travail qui obligent l'employeur à informer les salarié-es et les agent-es publics exposé-es aux produits cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR) et à établir une liste des personnes exposées, communiquée aux instances
- ou encore obtenir une analyse genrée de l'exposition aux risques professionnels (montrer en quoi l'exposition aux risques peut avoir des conséquences différentes selon le sexe).

Au plus long cours

L'union syndicale Solidaires doit se donner les moyens d'être beaucoup plus présente et réactive sur les maladies professionnelles dont les cancers professionnels.

Aussi nous envisageons de créer un réseau de militant-es et de personnes ressources sur le sujet, dans le but d'accompagner les équipes syndicales pour obtenir la reconnaissance des cancers professionnels et les rendre visibles dans les entreprises et les administration

Des chiffres édifiants

- **C'est le cancer le plus fréquent chez les femmes**

- **Plus de 61 000 nouveaux cas de cancer du sein en France métropolitaine en 2023**

- **Plus de 12 000 femmes meurent du cancer du sein chaque année : c'est la 1ère cause de mortalité par cancer chez les femmes.**



Pour une loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles

Dans le prochain numéro vous trouverez notre analyse de la proposition de la coalition mais de la PPL discuté (et voté) à l'Assemblée Nationale

Déclaration liminaire de l'Union syndicale Solidaires lors de l'audition des syndicats à la commission spéciale sur le Titre VI de la loi intégrale contre les violences sexistes et sexuelles.



pour l'émancipation des femmes, c'est aussi un lieu de violences sexistes et sexuelles. Rappelons qu'un tiers des salariées ont déjà subi des VSS sur leur lieu de travail et que 10 viols ou tentatives de viol y surviennent chaque jour.

Mais le travail est aussi le réceptacle des violences intra familiale subies au quotidien qui ont un impact sur la vie professionnelle, la santé et l'emploi des victimes. Pour beaucoup d'entre elles, le lieu de travail constitue le tout dernier espace refuge hors du foyer: sanctionner ou licencier une victime en raison des conséquences de ces violences sur son son travail, c'est l'enfermer dans l'emprise et la couper de son ultime lieu de protection et de sensibilité.

L'inscription du Titre VI dans la proposition de loi n° 3106 constitue un signal nécessaire. Si nous prenons acte des avancées qu'il propose, nous constatons que le texte reste en deçà des exigences indispensables pour protéger efficacement l'ensemble des travailleuses et travailleurs, dans le privé comme dans le public.

Sur la base des travaux intersyndicaux de la loi-cadre et des revendications propre à notre union syndicale, nous portons une analyse critique de ce projet de loi que nous avons réparti en 3 parties :

1. Prévention et formation :

- **Négociation collective et DUERP (Art. 40 & 41) :** Pour l'Union syndicales Solidaires, rendre obligatoire la négociation VSS et l'évaluation du risque dans le DUERP est une base. Mais sans sanction ferme, ces démarches restent trop souvent des coquilles vides (82 % des employeurs n'ont toujours

Madame la Présidente, Monsieur le Rapporteur, Mesdames et Messieurs les Député-es,
Nous saluons l'initiative de cette commission spéciale et la tenue de cette audition. Face à l'ampleur des violences sexuelles et sexistes (VSS), la réponse que nous portons avec la Coalition féministes et enfantiste pour une loi cadre intégrale contre les violences sexistes et sexuelles doit être globale et sans angle mort. Le lieu de travail n'est pas neutre : c'est un lieu de subordination et s'il est un espace essentiel

pas de plan de prévention). Nous exigeons aussi que ces négociations soient également imposées au niveau des branches professionnelles et s'alignent sur les exigences de **la Convention 190 et de la Recommandation 206 de l'OIT**.

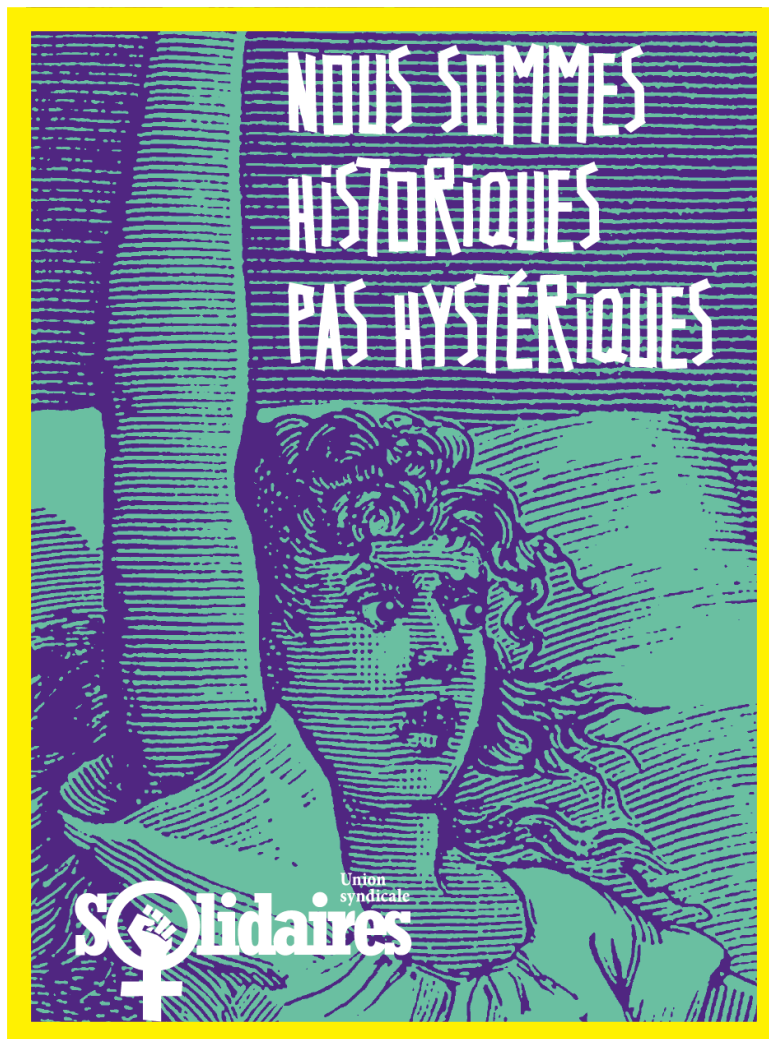
- **Référents VSS (Art. 42) :** L'abaissement du seuil à 50 salarié·es est un progrès. Cependant, désigner un·e référent·es ne suffit pas : il faut lui garantir **un temps de délégation suffisant**, des prérogatives claires et un droit à la formation continue financée par l'employeur. Et nous demandons une vigilance spécifique sur l'effet vicarien. Plus largement, nous revendiquons le rétablissement des CHSCT, seuls cadres à même de traiter la prévention au plus près des salarié·es.
- **Formation obligatoire (Art. 41) :** Limiter l'obligation de formation des managers aux entreprises de plus de 250 salariés est une erreur qui exclut la majorité des travailleuses. La formation doit être obligatoire pour toute la chaîne hiérarchique, les RH et la médecine du travail, et accompagnée d'une sensibilisation annuelle de tous et toutes les salarié·es via un support type élaboré sous l'égide du Haut conseil à l'égalité Femmes/Hommes par exemple.
- **Éradication du sexisme dit « environnemental » (art.41) :** Bien que le harcèlement sexuel « d'ambiance » ou « environnemental » (fresques sexistes, blagues grivoises répétées, culture « de vestiaire », « culture carabine ») soit progressivement reconnu dans le privé, il reste dans la fonction publique un véritable verrou juridique : en l'absence de ju-

risprudence administrative favorable, le juge exige encore trop souvent la preuve d'une atteinte personnelle et individuelle. Nous demandons donc l'inscription explicite, claire et engageante dans la loi, tant dans le Code du travail que dans le Code général de la fonction publique (CGFP), de l'interdiction de tout support, affichage, fresque ou contenu à caractère sexiste, pornographique ou dégradant dans les locaux professionnels et espaces de repos (salles de garde, ateliers,

open spaces). La suppression de ces environnements hostiles doit devenir une obligation légale proactive de l'employeur public et privé, sans attendre qu'une agente doive aller au tribunal administratif.

2. Détection, enquêtes et protection des secteurs vulnérables

- **Enquêtes internes et sanctions (Art. 44) :** Encadrer l'obligation d'enquête et sanctionner l'inertie de l'employeur par une pénalité financière va dans le bon sens. Mais pour éviter que l'employeur ne soit juge et partie, l'enquête doit obligatoirement associer les représentant·es du personnel.
- **Angles morts et travail à domicile :** Le texte fait l'impasse sur les catégories les plus exposées. Nous demandons un renforcement des moyens de l'Inspection du travail et l'extension de ses prérogatives pour lui permettre d'intervenir au domicile des particuliers-employeurs, afin de protéger les travailleuses à domicile (souvent femmes précaires ou étrangères). De même, les conseiller·es du salarié·e doivent voir leurs prérogatives et heures de délégation étendues à toutes les entreprises pour accompa-



gner les victimes face aux employeurs. Leur temps de délégation doit être augmenté.

3. Accompagnement des victimes et garanties sur l'emploi

- **Congé spécifique (Art. 46) :** L'article 46 instaure un congé minimum de 10 jours pour les démarches des victimes de violences sexistes et sexuelles (y compris intrafamiliales). C'est un pas positif, mais nous revendiquons un droit à 20 jours d'absence rémunérés, sans préavis et sans obligation de justificatif auprès de l'employeur, pour garantir le secret et la sécurité de la victime. Personne ne se déclare victime de violences sexuelles, sexistes ou intrafamiliales par plaisir ou pour poser un congé de convenance. L'exigence de justificatif immédiat auprès de l'employeur est un frein majeur qui met en danger la sécurité et la confidentialité des victimes. Des dispositifs similaires existent d'ailleurs depuis 2004 aux Philippines, tout comme en Nouvelle-Zélande ou en Irlande : la France doit se hisser au niveau des standards les plus protecteurs.
- De plus, la reconnaissance des violences intrafamiliales survenues pendant le télétravail comme accident du travail doit également être actée.
- **Protection contre le licenciement et aménagements :** La loi doit poser un interdit strict de sanction ou de licenciement des victimes de violences dont le travail est impacté (absences, baisses de productivité). Elle doit garantir le droit au réaménagement des horaires, à la mobilité géographique ou fonctionnelle, ainsi que la prise en charge intégrale par l'employeur des frais de justice, médicaux et psychologiques liés aux faits

subis du fait ou à l'occasion du travail. A titre d'exemple j'ai eu à accompagner une collègue à un entretien préalable à sanction car elle était souvent en retard le matin. Hors, elle était en retard car elle ne pouvait pas sortir de chez elle avant le feu vert de son ex-compagnon sur la façon dont elle était habillée.

En conclusion, une loi-cadre intégrale ne peut pas séparer le combat contre les VSS de la lutte contre les discriminations sexistes, racistes et de classe. Cela exige des moyens budgétaires à la hauteur (hébergement d'urgence, protection de l'enfance, médecine du travail), le maintien garanti du droit au séjour pour les femmes étrangères victimes de violences, et des alternatives pérennes pour sortir de l'exploitation sexuelle.

En tant qu'organisations syndicales, nous rappelons que la justice pénale ne peut pas tout résoudre seule si l'on ne donne pas des moyens d'action en amont. Le Titre VI sur le travail doit être le cœur de la prévention et de la protection : sans moyens pour la médecine du travail, sans réels pouvoirs accordés aux représentants du personnel, sans renforcement de l'Inspection du travail et sans garantie absolue d'un maintien dans l'emploi pour les victimes, la loi passera à côté de son objectif. On ne protégera pas les femmes uniquement en alourdissant les peines au tribunal, mais en transformant la réalité de leurs conditions de travail et d'existence au quotidien.

Nous demandons à la commission d'amender le Titre VI pour que ce texte réponde concrètement à la réalité des lieux de travail et ne laisse aucune victime de côté.



AU TRAVAIL ET PARTOUT
**BRÛLONS
LE PATRIARCAT !**

Femmage MERCI MADAME YVETTE ROUDY

Une grande figure des luttes féministes nous a quittées le 19 août 2026.

On lui doit le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale en 1982, la loi de 1983 sur l'égalité professionnelle (dite loi Roudy que l'on apprend au syndicat), son combat pour la féminisation des noms de métiers, et sa lutte contre la marchandisation du corps des femmes dans la publicité qui lui a valu des attaques virulentes de la part du milieu publicitaire, de la presse et de la droite qui la traitaient d'« ayatollah ».

Certes, nous ne partageons pas toutes, toute sa vision du féminisme. Pour beaucoup d'entre nous, nous restons en désaccord avec sa conception de la laïcité, très focalisée sur la question du voile, et avec son approche de l'universalisme qui gommait les oppressions croisées. La laïcité, telle que définie par la loi de 1905, doit garantir la liberté de conscience et le libre exercice des cultes, tout en protégeant chacun-e contre les discriminations.

Mais malgré nos divergences, sa ténacité et son refus des compromis ont ouvert la voie. On lui doit un immense respect pour ces avancées fondamentales pour les droits des femmes (même si sur l'égalité pro, on est encore loiiiiiii du compte ! Et même si bien sûr elle n'aurait pas pu faire ça sans un mouvement féministe fort à ce moment-là).
Merci pour tout, Yvette Roudy.



juillet 2019

à l'Elysée après l'élection de 1981

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



SOLIDAIRES RATP

31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

Tel : 07 68 57 66 82 - 01 58 39 32 07

www.solidaires-grouperatp.org

Prévention du harcèlement sexuel à la RATP : la RATP condamnée ! Solidaires obtient une victoire judiciaire majeure

C'est une victoire pour toutes les salariées et tous les salariés de la RATP. Par un jugement rendu le **1er septembre 2026**, le tribunal judiciaire de Paris donne raison à Solidaires Groupe RATP et condamne la direction : la RATP a manqué à son obligation légale d'évaluer et de prévenir les risques de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes dans ses 16 établissements, qui emploient plus de 56 000 salariés !

Le tribunal a d'abord balayé la manœuvre de la RATP, qui tentait de faire déclarer notre action irrecevable : **notre combat pour l'intérêt collectif des salariés est pleinement reconnu par la justice.**

Ce que le syndicat SOLIDAIRES RATP obtient :

- **La RATP condamnée** à revoir, établissement par établissement et sous astreinte de 1 000 € par jour de retard, l'évaluation des risques de harcèlement sexuel et d'agissements sexistes ;
- **La RATP condamnée** à se doter enfin de véritables programmes de prévention, alors qu'elle se contentait jusqu'ici de campagnes d'affichage ;
- **La RATP condamnée** à mettre à jour ses règlements intérieurs, restés obsolètes depuis la loi de 2021 ;
- **La RATP condamnée** à payer l'intégralité des frais de justice et des dépens de la procédure, et déboutée de sa propre demande contre notre syndicat.

Cette décision valide ce que Solidaires dénonce depuis des années, aux côtés de l'inspection du travail : la prévention du harcèlement sexuel à la RATP ne peut plus se résumer à des affiches et à des sanctions ponctuelles. Elle doit être une politique réelle, documentée, construite avec les représentant·es du personnel — et désormais, la loi l'impose, sous peine d'astreinte financière pouvant atteindre plusieurs centaines de milliers d'euros.

La décision est assortie de l'exécution provisoire : **la RATP doit s'exécuter dès maintenant, sans attendre l'issue d'un éventuel appel.**

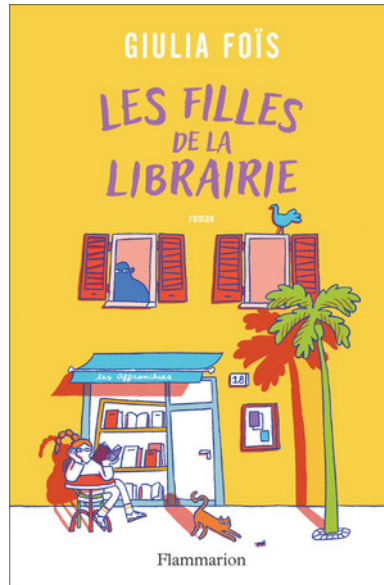
Solidaires RATP restera pleinement mobilisé pour que la RATP applique cette décision sans délai, et continuera de se battre — y compris devant la justice — tant que le harcèlement sexuel et les agissements sexistes n'auront pas disparu de l'entreprise.

Fait à Paris, le 3 septembre 2026

Les Filles de la librairie, par Giulia Foïs

Avec le premier roman de Giulia Foïs, on pousse la porte d'un lieu où on vient chercher bien plus que des livres. La librairie qui donne son titre au roman est un espace de rencontres, de reconstruction et de résistance. Les personnages, aux parcours différents, se croisent, s'écoulent et apprennent à reprendre leur place dans un monde qui cherche trop souvent à les invisibiliser.

Sans discours pesant, mais avec sa voix qui résonne entre les lignes, Giulia Foïs propose un récit profondément inclusif et intersectionnel. Son roman parle de discriminations et violences, de domination, de silences imposés, du poids des stéréotypes mais avant tout de solidarité. Ce qui captive c'est la force du collectif. Face aux difficultés, les personnages trouvent dans les autres des ressources pour tenir, comprendre ce qu'elles vivent et imaginer des chemins d'émancipation.



La librairie apparaît alors comme un espace où circulent les idées et où se transmettent des histoires.

L'une des réussites du livre repose sur la manière dont il donne à voir des femmes, des hommes mais aussi des enfants complexes, loin des normes que le système voudrait imposer. Ils doutent, se trompent, se relèvent, avancent, loin des figures d'héroïnes parfaites, encore moins comme des victimes figées.

On referme *Les Filles de la librairie* avec l'envie de fréquenter ces lieux où les livres deviennent des outils d'émancipation et où l'adelphté n'est pas qu'un slogan. Un roman chaleureux et engagé qui rappelle que la culture n'est jamais neutre.

À lire pour se rappeler que les histoires que nous partageons peuvent aussi devenir des armes pour lutter, résister et gagner !

Nous qui avons connu Solange, par Marie Vareille

Célestine grandit dans la ferme familiale, bien décidée à réussir ses études pour échapper à la vie de labeur qui l'attend aux champs. Solange est internée dans une école de préservation pour jeunes filles où sont envoyées des adolescentes jugées « déviantes ».

Quel secret lie ces deux jeunes femmes ? Pourquoi Solange déteste-t-elle tant Célestine ? Et comment cette dernière a-t-elle pu commettre l'irréparable ? De la France de nos grands-parents jusqu'à nos jours, cette intrigue poignante ménage autant de suspense que de rebondissements. À travers les destinées de quatre générations de femmes, Marie Vareille retrace l'évolution de notre monde depuis un siècle.

Ce roman est un véritable hommage à toutes ces générations de femmes avant nous qui se sont battues afin de nous permettre d'avoir tous ces droits et toutes ces possibilités dont nous bénéficions aujourd'hui.



Ces femmes qui ont dû traverser des guerres, des combats, abandonner leurs rêves mais tout en conservant leur force de caractère et le pouvoir qu'elles insuffleraient aux générations de femmes futures.

Ces femmes qui se sont sacrifiées afin de donner un meilleur avenir à leurs filles, leurs sœurs, leurs petites filles et les lignées d'après.

Ces femmes qui ont vécu le pire comme le meilleur.

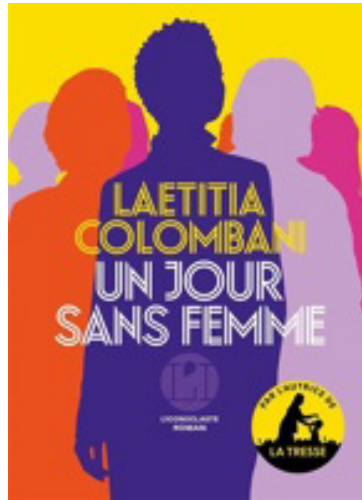
Qui ont vécu les guerres, les privations, les durs labeurs dans des zones rurales. Qui ont vécu la folie, les centres de redressement, les hôpitaux psychiatriques en gardant la tête haute. Cette intrigue nous rappelle la lutte et le long combat pour l'indépendance et l'émancipation des femmes.

Un combat transmis dont nous devons continuer à braver. Ne pas oublier que l'on peut perdre tous ces droits difficilement acquis. C'est une intrigue porteuse d'espoir et pleine de liberté.

Livres On a lu cet été et on vous conseille pour une rentrée qui donne envie de lutter (la suite)

Un jour sans femme, par Laetitia Colombani

À Reykjavik, Katla, jeune sociologue, sombre après le féminicide de son amie Soffia. En découvrant que sa grand-mère avait participé à la grande grève islandaise des femmes, elle décide de transformer son chagrin en combat : lancer une grève mondiale contre les violences et les inégalités. Ce souffle de révolte traverse bientôt les frontières. À Tokyo, Michiko, enceinte, subit humiliations et harcèlement au travail pour avoir « perturbé » l'ordre établi. Brisée, elle se réfugie chez ses parents ; son frère reclus révèle son histoire en ligne, réveillant la colère des Japonaises. Au Salvador, Ana Maria, ouvrière épuisée, supporte à la fois la misère, la violence sociale et l'incarcération injuste de sa fille. Quand son usine annule la prime qui devait financer un cadeau pour son enfant, elle se soulève, entraînant avec elle une chaîne de solidarités inattendues. En France, Aya, médecin sénégalaise surmenée, retourne se ressourcer au pays, où elle sauve une fillette victime d'excision et affronte enfin son propre traumatisme. Chacune, sans se connaître, elles sont décidées à dire non. À l'approche du 8 mars, le mouvement semble inarrêtable : une journée de



grève pourrait-elle faire basculer l'Histoire et ouvrir un avenir de justice et de solidarité aux femmes du monde entier ? Dans leur vie comme dans la nôtre, une journée peut tout changer.

L'autrice a mené de nombreuses recherches pour ce roman, sur des coutumes, des pays.

Beaucoup de sujets difficiles sont abordés ici, autour des combats féministes : féminicide, harcèlement au travail, dépression, avortement, excision ... C'est un véritable appel à une prise de conscience collective sur les violences faites aux femmes, partout, sur l'entièreté de la planète. Le livre montre que dans n'importe quel pays, les femmes souffrent : pas de la

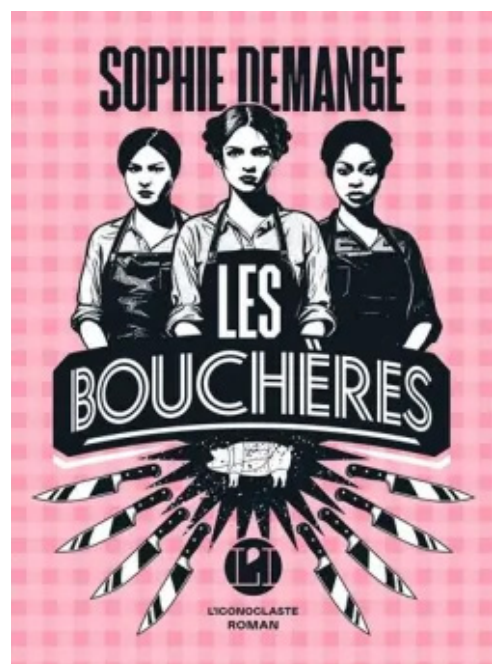
même manière, pas pour les mêmes sujets, mais elles sont toujours les premières visées.

C'est un récit nécessaire, accessible ; un appel au rassemblement, à la solidarité, à la compréhension, à la prise de conscience collective, question de survie, pour toutes celles qui n'ont pas la chance de vivre pleinement, sans peur et sans liberté.

Les Bouchères, par Sophie Demange

On suit l'installation des premières bouchères de Rouen. Elles sont 2 puis 3, on découvre leur passion du métier et leur volonté de le faire autrement (devanture rose, des fleurs et des ongles pailletés). On voit aussi l'opposition des notables: il leur faudrait un homme pour tenir correctement le magasin ou encore c'est pas un métier pour des femmes. Mais rapidement et en peu de mots on comprend les violences qu'elles sont subies de la part des hommes depuis leurs enfances, et comment elles se défendent.

Un véritable régal. Un polar à la Tarantino, avec des histoires d'amour, des meurtres saignants, des femmes brisées qui se relèvent dans la solidarité et la sororité. Un appétit de vivre et d'en finir avec des monstres. De vraies guerrières contemporaines. A consommer sans modération et on pensera toutes en le lisant qu'on pourrait bien boire un cognac avec elles.



Livres On a lu cet été et on vous conseille pour une rentrée qui donne envie de lutter (la suite 2)

Les voleurs d'innocence, par Sarah Walker



Roman gothique qui se situe dans les années 50 aux Etats Unis. Il s'agit d'une saga familiale qui se lit à 2 niveaux :

L'histoire fantasque d'une famille composée 5 sœurs, de leur mère et de leur père , dans un manoir biscornu , le tout peuplé de fantômes et de prophéties ou prémonitions et un mystère

Une critique acerbe d'une société qui ne veut pas laisser de place aux femmes sinon celle assignée depuis toujours d'épouse et de mère. Et encore faut il être telle que la société le souhaite.

Une histoire de Femmes avant tout envoutante. Qui raconte la Mort, la vie enfermée, la vie tout court mais aussi le déracinement et l'exil, seuls moyens pour éviter la Malediction qui les touche.

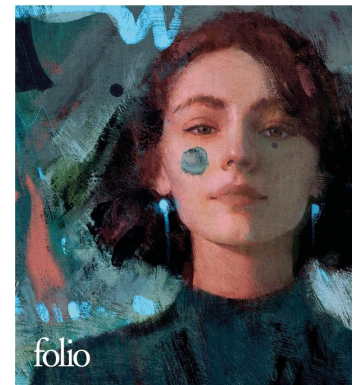
Liv Maria, par Julia Kerninon

Julia Kerninon

Liv Maria

Une Femme et plusieurs vies, Un secret inavouable et inavoué
Une question ou plusieurs : où se trouve la Vérité, connais t'on réellement les personnes qui sont proches ? Nous connaissons nous tout simplement ?

Autant de questions dans ce livre sensible, lumineux bien que douloureux autour de ce portrait d'une jeune femme que nous suivrons enfant adolescente, jeune femme libre et mère de famille que le hasard placera face à elle-même au moment ou tout semble le plus paisible dans sa vie.



Podcast

Rencontre avec Marie de Sud Santé Sociaux, dans Voies Syndicales

Un nouvel épisode de Voies syndicales est en ligne !

Pour ce onzième épisode, nous prenons la route vers le Nord Aveyron, au pied de l'Aubrac, à la rencontre de Marie. Infirmière de secteur psychiatrique désormais à la retraite, Marie revient sur une vie d'engagements et de luttes.

De ses premiers combats à l'hôpital Sainte-Anne en 1977 au sein de la CFDT jusqu'à la création de la section CRC puis de SUD Santé Sociaux à Toulouse et Paris, elle retrace des décennies de luttes syndicales. Des mobilisations pour la dignité des patient-es et la défense de la psychiatrie, en passant par dix ans de missions en Palestine jusqu'aux opérations de sauvetage en mer avec SOS Méditerranée, découvrez le parcours d'une militante animée par une profonde humanité et une soif inépuisable de justice sociale.



<https://voiesyndicales.lepodcast.fr/rencontre-avec-marie-de-sud-sante-sociaux>

Pourquoi le 13 octobre n'est pas une date féministe

On a vu arriver sur les réseaux sociaux la date du 13 octobre où les femmes devraient arrêter de travailler pour montrer que le monde ne fonctionne pas sans elles, avec en plus un nom en anglais pour faire vraiment international : World with women. En dehors du fait que ce concept c'est la Grève Féministe du 8 mars (donc pourquoi avoir changé la date), on peut se demander d'où vient ce mouvement. Je vous rassure ce mouvement n'appelle pas à la grève mais à poser une journée. Elle pose comme exemple l'Islande en 1975. Nous aussi. Mais c'est bien d'une grève féministe dont il s'agissait à l'époque.

Ce mouvement se présente comme tel : « Apolitique et aconfessionnelle, l'association World with Women est fondée par une direction collégiale de femmes et d'hommes engagés pour la mixité dans tous domaines en France et à l'international. Avec une gouvernance horizontale, sans président·e, le mouvement est porté collectivement. Chacun·e peut le faire sien et le porter à sa manière. World with Women appelle à la cohésion mondiale de tous les actrices et acteurs (associations, organisations, syndicats, entreprises, établissements scolaires et universitaires, administrations, médias...), de tous secteurs, à nous rejoindre et à s'impliquer. C'est la somme des forces qui rendra la mixité possible, maintenant. »

Plusieurs problèmes se posent : aucune organisation féministe n'a été contacté ni syndicat, le mot féminisme n'apparaît nulle part et en général apolitique veut dire de droite. Le but de cette association n'est pas de défendre les droits des associations mais « mettre la mixité au cœur du monde »

On parle de gouvernance horizontale, genre aucun chef, mais il y a un site internet très bien et une demande de fond sur Ulule et très fournies déjà (72 770 € au moment d'écrire) Beaucoup d'associations aimeraient en avoir autant.

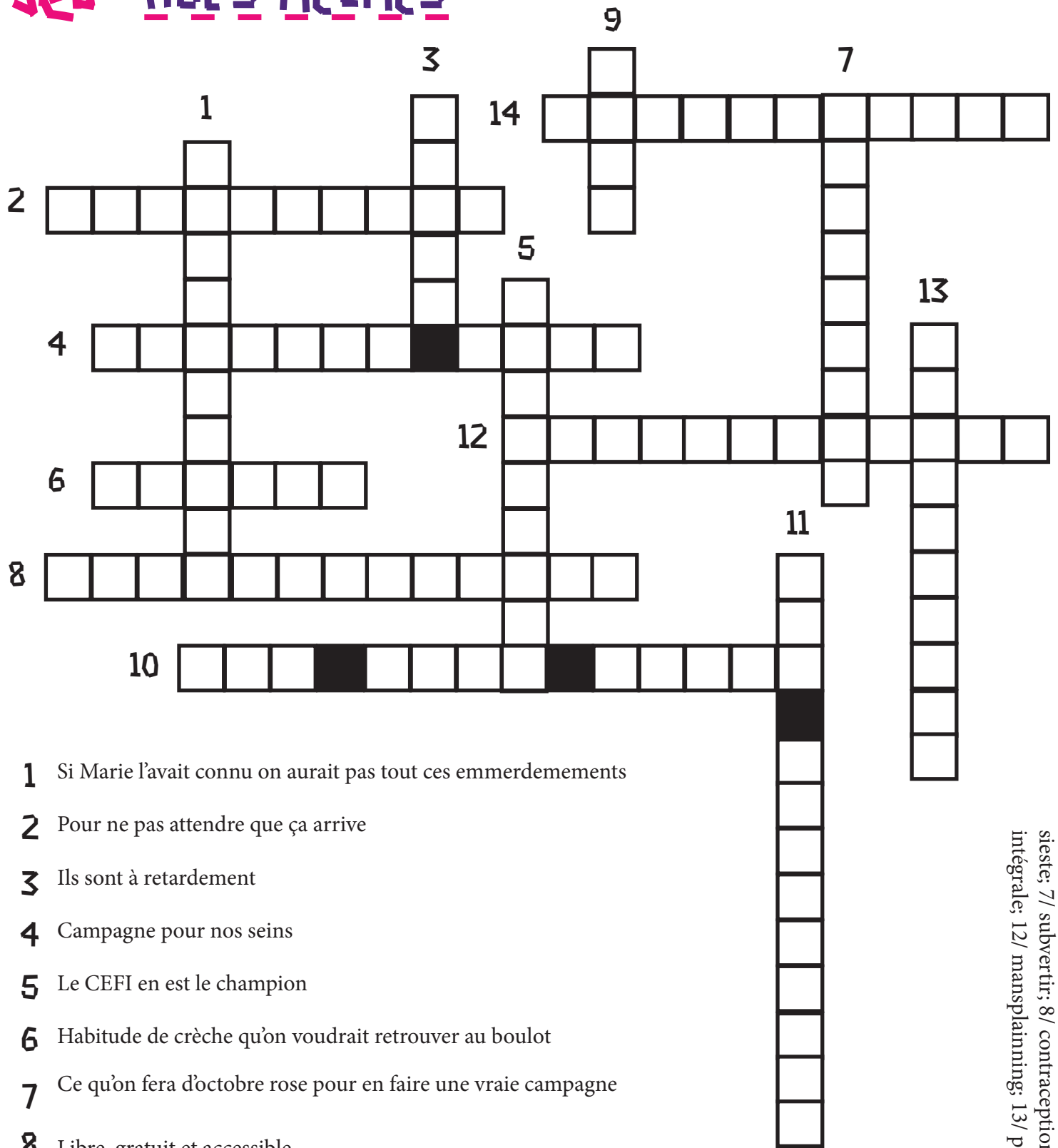
Il n'y a pas de chef·fe mais sur la page Ulule il y a une spécialiste de la com sur les campagnes de financement participatif. Une autre anime des masterclass pour « structurer et financer votre croissance en Afrique »... Dans « le collectif qui impulse » World with Women nous retrouvons Marie Eloy qui fait des conférences sur la mixité mais est surtout fondatrice de Bouge ta boîte et membre du comité de gouvernance du MEDEF où elle y est référente égalité. Elle a une chronique aux Echos, intervient régulièrement sur Europe 1 et BFM Business. Il y a aussi Elisabeth Moreno, présidente de Hewlett-Packard en Afrique puis ministre déléguée à l'égalité entre les hommes et les femmes (...) pour Castex entre 2020 et 2022. Autre exemple Sarah Ourahmoune, vice-championne olympique de boxe, fait entre autres du coaching en entreprise où elle « aide les équipes à transformer la pression en puissance », tout un programme.

Donc on comprend bien qu'un certain capitalisme se veut progressif et valorise la mixité en entreprise et dans la société dans le sens où les femmes en font parties et ne doivent plus être reléguées au rôle de poule pondeuse faisant le ménage et la cuisine. Mais ce n'est pas pour autant que ce mouvement nous représente. En effet, World with women s'intègre parfaitement dans le monde de l'entreprise en défendant des droits sans toucher au fond du problème de l'exploitation capitaliste et du patriarcat. On pourrait être totalement d'accord avec leurs revendications mais en regardant de plus près on trouve un rôle très essentialisant des femmes sur la paix dans le monde et les enfants. Par exemple pendant cette journée on demandera aux hommes alliés de s'occuper des enfants, surtout ne discutons pas de la répartition le reste de l'année et des hommes non-alliés qui reproduisent la société patriarcale et les violences de genre. On ne parle pas de grève car on ne remet pas en cause pas le patronat (celles qui organisent sont toutes intervenantes dans le corporate). Jamais sur le site on ne trouve le mot féminisme. On n'y trouve que le mot féminin, ce qui renvoie encore une fois à des rôles genrés.

Donc on peut s'interroger du pourquoi et du qui finance. Mais est-ce qu'on doit y appeler ou pas, c'est non.

Notre réponse sera le 8 mars avec la lutte contre le patriarcat et le capitalisme, et donc la Grève Féministe !!

jeu Mots fléchés



1 Si Marie l'avait connu on aurait pas tout ces emmerdemements

2 Pour ne pas attendre que ça arrive

3 Ils sont à retardement

4 Campagne pour nos seins

5 Le CEFI en est le champion

6 Habitude de crèche qu'on voudrait retrouver au boulot

7 Ce qu'on fera d'octobre rose pour en faire une vraie campagne

8 Libre, gratuit et accessible

9 Lieux menacés qui rendent nos choix possible

10 Femme Vie Liberté

11 On espère l'avoir comme en Espagne

12 Quand un homme merveilleux nous explique ce qu'on sait déjà

13 Kevin quand est ce que tu en mets dans nos vie

14 Faux féminisme, vrai capitalisme

1/avortement; 2/ prévention; 3/ boobs; 4/ octobre rose; 5/ formation; 6/ sieste; 7/ subvertir; 8/ contraception, 9/ CIVG; 10/ Jin Jyan Azadi; 11/ loi intégrale; 12/ mansplaining; 13/ paillettes; 14/ pinkwashing

